

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean Rostand - Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Jean Rostand - Diplôme de Comptabilité et de Gestion	Jury par défaut	Tous les candidats	40	861	189	253	13

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la vie des entreprises, notamment aux questions liées à la gestion et au management ainsi qu'à leur environnement économique et juridique.

Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, en économie, en sciences de gestion, en philosophie ou en histoire-géographie, suivant la filière suivie au lycée.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et de rédaction en français ainsi que des compétences linguistiques et de communication orale en anglais. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule sur trois années. Chaque année de formation permet de préparer 4 ou 5 unités d'enseignement. Les cours sont répartis de la façon suivante :

En 1ère année: Economie contemporaine, Fondamentaux du droit, Comptabilité, Systèmes d'Information de Gestion, Communication professionnelle, Anglais des affaires

En 2ème année: Economie contemporaine, Comptabilité approfondie, Droit des sociétés et des groupements d'affaires, Finance, Droit fiscal, Communication professionnelle

En 3ème année: Management, Droit social, Contrôle de gestion, Communication professionnelle, Anglais de affaires

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une épreuve d'examen nationale écrite de 3 ou 4 heures (à l'exception de l'unité 13 Communication professionnelle qui est une épreuve orale).

Les épreuves se déroulent fin mai, début juin de chaque année de formation.

Les stages professionnels ont lieu après les examens (4 semaines en fin de 1ère année de formation et 5 semaines en fin de 2ème année de formation).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Constituée de professeurs sous la responsabilité de la direction, la commission humaine attache une grande importance à tous les éléments constituant le dossier de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cohérence du choix de la formation par rapport au projet professionnel

Implication en classe et investissement régulier dans le travail personnel

Le projet motivé doit montrer une bonne appréhension des attendus de la formation

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des bulletins.	.	Prise en compte des moyennes de première et de terminale, des notes obtenues aux épreuves anticipées de français.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des bulletins.	.	Prise en compte des qualités rédactionnelles, des capacités d'analyse et de logique.	Très important
Savoir-être	Appréciations des bulletins.	.	Bon comportement et participation active en classe.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Rubrique « Projet de formation ».	.	Prise en compte des démarches de recherche sur la formation (forum, portes ouvertes, journée du lycée).	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».	.	Participation à la vie citoyenne et associative ou professionnelle, participations aux instances représentatives des lycéens.	Complémentaire

Signature :

Laurent VERRECKT,

Proviseur de l'établissement Lycée Jean Rostand